

## Rapport sur l'Économie Wallonne 2017

*La collaboration entre le Département de la Compétitivité et de l'Innovation (DGO6-SPW), la Cellule d'Analyse économique et stratégique (SOGÉPA) et l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique a permis de livrer en février 2016 un premier Rapport sur l'Économie Wallonne (REW). Le deuxième rapport, sorti ce jour, propose les résultats de nos nouvelles analyses et permet d'aller plus loin dans les constats tirés en 2016.*

L'objectif du REW est de fournir des informations objectives et des analyses critiques de la situation économique en Wallonie dans une perspective de moyen terme. Il s'inscrit aussi dans la volonté d'exploiter de nouvelles données à l'échelle régionale et d'utiliser des méthodes statistiques avancées.

Relevant les points forts et les points faibles de l'économie wallonne, le REW 2016 avait conclu à un défi majeur pour la Wallonie : renforcer son développement économique intérieur. Le REW 2017 s'intéresse aux facteurs déterminants de ce développement, à savoir le commerce extérieur, l'investissement et la dynamique entrepreneuriale.

Il identifie ainsi trois défis majeurs :

1. **Ouvrir de nouveaux débouchés, dans les économies émergentes ... et en Belgique**
2. **Rompre la spirale négative de l'investissement et de la demande : un défi pour l'action publique**
3. **Soutenir la dynamique entrepreneuriale en Wallonie : le défi d'une croissance inclusive**

### **Défi 1 : Ouvrir de nouveaux débouchés, dans les économies émergentes ... et en Belgique**

Le REW 2017 livre une analyse détaillée du commerce extérieur de la Wallonie. Il en ressort que l'économie wallonne est moins ouverte au reste du monde que sa taille ne le laisserait supposer. Cette ouverture est en revanche plus élevée que ne le montrent les indicateurs standards basés sur les exportations internationales, car le commerce inter-régional est important. Au total, c'est 34% de l'emploi wallon qui répond directement ou indirectement à une demande extérieure à la région (internationale et interrégionale). L'étude montre aussi que, sur la dernière décennie, la Wallonie a maintenu ses parts de marché malgré une détérioration de sa compétitivité-prix. L'effet de la compétitivité « hors-prix » des entreprises wallonnes a probablement soutenu les performances à l'exportation dans certaines industries (pharmaceutique par exemple) et

dans les services. Néanmoins, les marges de certaines entreprises industrielles, en particulier dans les secteurs soumis à la compétition internationale, ont vraisemblablement été réduites pour absorber la hausse récente des coûts salariaux unitaires. En outre, les marchés vers lesquels se tourne actuellement la Wallonie offrent des perspectives moins dynamiques que le commerce mondial. En conclusion, il est donc essentiel pour la Wallonie de continuer d'ouvrir de nouveaux débouchés internationaux, en particulier dans les économies émergentes, mais aussi de soigner ses relations commerciales avec les autres régions belges.

### **Défi 2 : Rompre la spirale négative de l'investissement et de la demande : un défi pour l'action publique**

Le total de l'investissement en Wallonie valait près de 21 milliards d'euros en 2013 (dernières données disponibles), c'est-à-dire 24% du total de l'investissement dans le pays. Depuis la crise de 2009, la croissance annuelle moyenne de l'investissement en Wallonie est tombée à -0,2%. Cette évolution est moins défavorable qu'en Zone euro, mais la Wallonie n'échappe pas à l'atonie générale de l'investissement, symptomatique du bas régime auquel tournent les économies européennes depuis 2008. Cette situation met en danger la croissance à long terme ; d'autant que, en Wallonie comme dans toutes les économies avancées, la réorientation de la structure du capital vers les actifs immatériels, à plus courte durée de vie, réclame aujourd'hui une intensité d'investissement plus importante. À court terme, le REW 2017 estime que l'investissement soutient l'activité économique régionale, 8% de l'emploi dépendant de manière directe et indirecte de la demande wallonne d'investissement.

Le REW pose en outre un diagnostic sur l'investissement des entreprises (63% du total), sur l'investissement résidentiel (25%) et sur l'investissement public (12%). L'investissement des entreprises est la seule composante de l'ensemble des investissements réalisés en Wallonie qui ait progressé à un rythme plus élevé que le PIB wallon sur les 15 dernières années. En référence aux théories économiques de l'investissement, les tests menés dans le

rapport montrent que cet investissement est, en Wallonie, à la fois dépendant de la demande globale à moyen terme, et sensible à court terme aux marges dégagées par les entreprises et à l'utilisation des capacités de production actuelles. L'investissement en logement a, quant à lui, nettement reculé au cours des dernières années récentes. Son évolution semble, en Wallonie, davantage contrainte par l'évolution des revenus réels des ménages. La composante publique de l'investissement a pour sa part augmenté, en moyenne sur la période, à un rythme équivalent à celui du PIB, mais à l'instar de la Belgique dans son ensemble, le taux d'investissement public demeure faible, comme le montre la mise en perspective historique et internationale réalisée dans le REW.

Pour retrouver une trajectoire de croissance économique plus soutenue, il importe ainsi de rompre la spirale négative de la demande globale, domestique et externe, et de l'investissement, en soutenant les perspectives de débouchés pour les entreprises et les revenus des ménages, facteurs décisifs de l'investissement privé en Wallonie. En outre, dans un contexte de relations économiques interrégionales fortes, le découpage institutionnel des compétences et le partage de la responsabilité budgétaire entre entités plaident pour une coordination accrue des politiques d'investissement public en Belgique. Le bilan dressé met en évidence la nécessité d'un relèvement et d'une allocation des dépenses publiques d'investissement en faveur des actifs les plus susceptibles de renforcer le potentiel économique wallon.

### Défi 3 : Soutenir la dynamique entrepreneuriale en Wallonie : le défi d'une croissance inclusive

Le REW mobilise enfin différentes approches afin d'améliorer la compréhension des enjeux particuliers auxquels fait face la dynamique entrepreneuriale en Wallonie. Il aborde la question au travers de l'emploi indépendant, des créations d'entreprises et des nouveaux employeurs.

En 2015, 7,2% des habitants wallons en âge de travailler sont indépendants à titre principal. Ce pourcentage, plus faible que les moyennes belge (8,5%) et européenne (9,3%), est resté stable. On observe néanmoins une augmentation très importante du nombre d'indépendants complémentaires, en particulier chez les femmes. Relancer la dynamique entrepreneuriale pour renforcer les perspectives de croissance est une stratégie qui ne peut ignorer la relative précarité actuelle d'une grande partie des indépendants dont les revenus sont distribués de manière plus inégalitaire que ceux des salariés et pour lesquels on constate également une forte différence de revenus (+ de 50%) entre hommes et femmes.

Globalement, on observe, sur l'ensemble de la période 2008-2015, pourtant marquée par un net ralentissement global de l'activité économique, que le nombre de créations d'entreprises en Wallonie est en moyenne supérieur au nombre de disparitions. La Wallonie enregistre cependant un déficit relatif comparé à la Belgique dans son ensemble. La décomposition réalisée dans le rapport montre que la dynamique entrepreneuriale de la Wallonie est pénalisée par un désavantage compétitif régional et une spécialisation défavorable dans des branches d'activité dans lesquelles il est relativement moins facile de développer une nouvelle entreprise.

Quant à l'étude de la dynamique des employeurs et des emplois, au cours de la période 2005-2014, elle montre que la Wallonie compte chaque année 7 720 nouveaux employeurs et qu'elle en perd 7 430. Avec un solde positif de 290 employeurs, la Wallonie fait mieux que les deux autres régions. En outre, ces nouveaux employeurs contribuent à la création d'un emploi sur quatre (24,4%). Comme dans les autres régions, les jeunes employeurs wallons ont pu bénéficier, pour une part croissante, d'un soutien aux premiers engagements.



Février 2017

Une collaboration entre



Publication disponible sur : [www.iweps.be](http://www.iweps.be)

Suivez-nous sur :   